



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mise en service commerciale du parc éolien Apuiat : début d'une nouvelle ère énergétique pour le Québec

Uashat, (Canada) 29 octobre 2025 – Parc éolien Apuiat S.E.C., un partenariat 50-50 regroupant les communautés innues partenaires du projet (les « Innus ») et Boralex inc. (« Boralex »), est fier d'annoncer aujourd'hui la mise en service commerciale du Parc éolien Apuiat, un projet de 200 MW situé sur le Nitassinan (territoire traditionnel) de la Première Nation de Uashat mak Mani-utenam.

Le Parc éolien Apuiat a été initié et codéveloppé par la Nation innue. Il constitue leur premier projet énergétique national, de même que le premier parc éolien à voir le jour sur la Côte-Nord. Ce projet représente également le symbole de la relance éolienne au Québec, en étant le premier projet éolien d'envergure à être mis en service depuis 2018, dans la foulée des ambitions énergétiques renouvelées du Québec.

Le Parc éolien Apuiat comprend 34 éoliennes Vestas V162 de 6 MW chacune, ce qui en fait les éoliennes les plus puissantes à être mises en service au Québec. L'électricité produite par le parc est vendue à Hydro-Québec, dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 30 ans.

Une inauguration officielle du Parc éolien Apuiat est prévue au printemps 2026. Cet événement marquera une étape importante pour les partenaires du projet et pour la région de la Côte-Nord, tout en mettant en lumière la contribution du parc à l'évolution du paysage énergétique québécois.

Faits saillants

- **Un projet de grandes premières** : premier projet énergétique national porté par les Innus et premier parc éolien dans la région de la Côte-Nord au Québec ;
- **Des bénéfices partagés et durables** :
 - Les Innus toucheront leur proportion de 50 % des résultats nets générés sur les 30 prochaines années ;
 - 1 million \$ en redevances annuelles pendant 30 ans, partagées entre Uashat mak Mani-utenam et Port-Cartier
- **Mobilisation d'entreprises innues** : plus de 19 millions \$ octroyés en contrat de biens et services à des entreprises innues ;
- **Des retombées concrètes en matière d'emploi** : plus de 300 travailleurs et travailleuses mobilisés pendant la construction et 11 emplois créés à long terme localement pour assurer l'exploitation du parc pour la durée totale du contrat.
- **Le développement d'une expertise innue** : mise en place du premier programme de formation en maintenance éolienne destiné aux communautés autochtones en collaboration avec le centre de formation Mitshapeu, Groupe Collegia et Vestas.
- **Une énergie renouvelable pour répondre aux besoins du Québec** : permettra d'alimenter annuellement en électricité environ 150 000 habitants¹.

¹Habitants alimentés par an : Les données relatives aux émissions évitées et au nombre d'habitants alimentés proviennent d'un calcul fondé sur des paramètres développés à partir des critères de la Chaire de gestion du secteur de l'énergie de HEC Montréal, ainsi que sur des facteurs d'émission régionaux mis à jour chaque année selon les données officielles des autorités canadiennes, américaines et de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).



Citations

« Le mot « Apuiat », qui signifie « rame » en langue innue, symbolise l'effort collectif, le mouvement et la direction commune. Il incarne parfaitement l'esprit de ce projet : avancer ensemble, dans le respect des valeurs innues, vers un avenir durable et porteur de revenus autonomes pour l'ensemble de notre Nation. C'est notre premier projet énergétique national, mais certainement pas le dernier. »

Martin Dufour, chef porteur des dossiers énergétiques pour la Nation innue, et chef du Conseil des Innus Essipit

« En tant que communauté hôte de cette infrastructure majeure, nous pouvons nous réjouir de la mise en service du Parc éolien Apuiat et des retombées positives qu'il promet pour notre communauté et notre région. Apuiat permettra la production d'une énergie verte et offrira des opportunités économiques importantes pour les décennies à venir »

Jonathan Shetush, chef de la communauté innue de Uashat mak Mani-utenam

« Ce projet est le fruit d'un travail collectif remarquable. Il démontre que les Premières Nations peuvent être initiateurs de grands projets structurants pour l'ensemble du Québec. Apuiat est un modèle de gouvernance partagée, d'égal à égal, et de développement respectueux de nos communautés, qui ouvre la voie pour le développement énergétique futur sur le Nitassinan. La mise en service ne constitue donc pas la fin du développement d'un projet, mais le début d'une grande histoire. »

Marc Genest, président, Parc éolien Apuiat S.E.C.

« Pour nous, le projet Apuiat est un modèle de partenariat et d'affaire qui concorde avec nos valeurs profondes. Sa mise en service représente beaucoup plus qu'un jalon dans la réalisation de notre plan stratégique et du plan de croissance de Boralex; il s'agit d'un exemple concret de création de valeur pour tous que nous continuerons de porter et qui, nous l'espérons, sera une inspiration pour la suite de la transition énergétique. »

Patrick Decostre, président et chef de la direction de Boralex

« Le succès d'Apuiat repose sur la solidité du partenariat entre les Innus et Boralex. Je tiens à souligner le professionnalisme et le travail accompli par nos équipes respectives ainsi que la qualité de la collaboration et des apprentissages tirés de ce projet qui donne le coup d'envoi de la relance éolienne au Québec. »

Robin Deveaux, premier vice-président et directeur général, Amérique du Nord de Boralex



Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de Boralex, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Parc éolien Apuiat S.E.C.

Parc éolien Apuiat S.E.C. est la société créée conjointement par les communautés innues partenaires du projet Apuiat et Boralex, pour le développement et l'exploitation de ce projet éolien de 200 MW. Détenu à 50-50 par les Innus et Boralex, le projet Apuiat permettra d'engendrer des retombées économiques à long terme pour les communautés innues et nord-côtières et d'alimenter en électricité propre l'équivalent de 40 000 maisons annuellement au Québec.

Pour de plus amples renseignements concernant le projet éolien Apuiat, visitez apuiat.com et suivez-nous sur [Facebook](#).

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 35 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a augmenté de plus de 50 % et elle s'établit aujourd'hui à 3,3 GW. Nous développons un portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance de 8,2 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, reconnue comme entreprise la plus responsable au Canada par « Corporate Knights », participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com ou sedar.com. Suivez-nous sur [Facebook](#) et [LinkedIn](#).



Médias

Michel Villeneuve

Responsable, relations avec le milieu

Parc éolien Apuiat

418-350-2447

michel.villeneuve@boralex.com

Camille Laventure

Conseillère principale, affaires publiques et communications externes

Boralex inc.

438 883-8580

camille.laventure@boralex.com

Coline Desurmont

Directrice, relations avec les investisseurs

Boralex inc.

+33 7 85 37 75 10

coline.desurmont@boralex.com

Un projet de

LES INNUS BORALEX